

Hommage à monsieur Michel Aubertin

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est fière de décerner un doctorat *honoris causa* à un pionnier de l'environnement et de la gestion des rejets miniers au Québec, un chercheur qui a influencé de manière déterminante les communautés scientifiques québécoise, canadienne et internationale : le professeur émérite Michel Aubertin.

Détenteur d'un baccalauréat en génie civil de l'Université de Sherbrooke, d'une maîtrise en géotechnique et d'un doctorat en géomécanique de Polytechnique Montréal, Monsieur Aubertin a travaillé quelques années comme ingénieur de projets avant d'embrasser une carrière universitaire.

En 1984, il fait ses premiers pas comme professeur adjoint à l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences appliquées de l'UQAT. Son passage au sein de l'Université en changera le visage pour toujours. En 1985, il fonde l'Unité de recherche et de service en technologie minérale (URSTM), dont il sera le premier directeur. Trente-cinq ans plus tard, l'équipe de l'URSTM regroupe 25 personnes et intervient dans les domaines de l'évaluation du potentiel minéral, de l'exploitation et du traitement des minerais, de même que de l'environnement minier. La mise sur pied de l'URSTM a non seulement été un succès, mais elle a aussi été déterminante dans le cheminement qui a permis à l'UQAT d'offrir des programmes en génie. Dans la prolifique carrière de Michel Aubertin, il s'agit sans doute d'un petit pas, mais c'en fut un grand pour l'UQAT.

En 1989, Michel Aubertin rejoint Polytechnique Montréal où il enseignera pendant plus de 25 ans au Département des génies civil, géologique et des mines. Son départ ne signifie pas du tout la fin de notre histoire commune. Bien au contraire! L'attachement réciproque, sincère et profond qui s'est développé entre l'UQAT et le professeur Aubertin lors de son passage entre nos murs ne s'est jamais démenti tout au long de sa carrière.

Michel Aubertin n'a jamais cessé de contribuer à façonner ce qui est devenu un créneau distinctif pour l'UQAT : l'environnement et les mines. En 2001, c'est entre autres sous son impulsion que voit le jour l'une des premières chaires industrielles conjointes entre deux universités : la Chaire industrielle CRSNG-Polytechnique-UQAT en environnement et gestion des rejets miniers, dont le caractère unique et innovant a marqué l'histoire. Il en fut le titulaire avec le professeur Bruno Bussière à l'UQAT comme co-titulaire de 2001 à 2012.

C'est aussi à la même époque, en 2002, que le professeur Aubertin signe le tout premier manuel en français sur la gestion des rejets miniers qui sera diffusé partout à travers le monde. Intitulé *Environnement et gestion des rejets miniers*, l'ouvrage est encore à ce jour utilisé dans plusieurs pays francophones.

Alors que le deuxième mandat de la Chaire industrielle CRSNG-Polytechnique-UQAT se termine en décembre 2012, Michel Aubertin démontre encore une fois sa détermination infatigable à repousser les limites. En effet, il joue un rôle clé dans la création de l'Institut de recherche en mines et environnement (IRME) UQAT-Polytechnique, dont il a assuré la direction scientifique à Polytechnique de 2013 à 2017.

Reconnue à travers le monde, l'équipe de l'IRME regroupe aujourd'hui une vingtaine de chercheuses et de chercheurs, tous spécialistes dans des champs d'expertise liés à l'environnement et les mines. Appuyée par de nombreux professionnels et professionnelles de recherche, du personnel technique et administratif, elle est engagée à poursuivre sur la même voie que le professeur Aubertin, celle de l'excellence et de l'innovation en recherche.

Nul doute possible : Michel Aubertin a l'étoffe d'un bâtisseur. Plutôt que d'élever des murs entre les deux établissements d'enseignement, il a su créer des ponts qui ont permis à l'UQAT et à Polytechnique Montréal d'unir leurs forces vers l'atteinte d'objectifs toujours plus ambitieux. Compter le professeur Aubertin parmi les alliés de l'UQAT représente un honneur qui contribua à l'essor de l'UQAT dans ces domaines porteurs que sont l'environnement et la gestion des rejets miniers.

Grâce à ses expertises en géotechnique minière, en gestion des rejets miniers et en mécanique des roches, ce chercheur remarquable a contribué au développement de technologies novatrices qui permettent aujourd'hui à l'industrie minière d'opérer de manière toujours plus respectueuse de l'environnement. De la mise au point de systèmes de recouvrement visant à contrôler la production de drainage acide à la conception originale de haldes à stériles assurant une plus grande stabilité géotechnique et géochimique, Michel Aubertin a laissé sa marque, tout en minimisant celle laissée sur notre environnement par toute une industrie.

En raison de ses nombreux accomplissements exceptionnels et ses maintes implications, le docteur Aubertin a reçu plusieurs prix et honneurs au cours de sa carrière prolifique. La Société canadienne de géotechnique (SCG) lui remet en 1999 le prix A.G. Stermac pour son implication remarquable à ses activités. En 2014, la SCG lui a également octroyé le Geoenvironmental Award pour sa formidable contribution au domaine du génie géoenvironnemental. En 2003, Michel Aubertin a obtenu le titre de Fellow de l'Académie canadienne des ingénieurs (FCAE/MACG) et l'Institut canadien des ingénieurs (FICI/FEIC) ainsi que la médaille John B. Sterling en 2005 en reconnaissance de son leadership. Par la suite, en 2018, le professeur Aubertin s'est vu remettre le prix Carrière Frederick W. Firlotte, une reconnaissance attribuée à une personne pour sa contribution exceptionnelle à l'environnement minier au Québec, lors du Symposium sur l'environnement et les mines. Cette même année, le professeur Aubertin reçoit la médaille Robert R. F. Legget, soit la plus haute distinction de la SCG.

Pour sa contribution inestimable à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'environnement et des mines ainsi que son rôle clé dans le développement de ce créneau d'excellence à l'UQAT, l'Université du Québec souhaite remettre à monsieur Michel Aubertin, sous l'égide de l'UQAT, la plus haute distinction universitaire, un doctorat *honoris causa*.

Denis Martel
Recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue